

# PARCOURS DU PASSAGER À L'ARRIVÉE

## 1 DÉBARQUEMENT DE L'AVION

■ Compagnie aérienne ou son prestataire : Mise en place de la passerelle vers l'avion ou trajet en bus...

## 2 LE CONTRÔLE D'IDENTITÉ AUX FRONTIÈRES POUR LES VOLS INTERNATIONAUX

■ Police aux Frontières (PAF)

### Le contrôle automatisé aux frontières (Parafe)

■ Un service proposé par l'Etat, en collaboration avec la DPAF et Aéroports de Paris

## 3 LA LIVRAISON DES BAGAGES

■ Compagnie aérienne ou son prestataire : déchargement des bagages  
■ Aéroports de Paris : mise à disposition des installations (tapis bagages...)

## 4 LE CONTRÔLES DES MARCHANDISES ET DES PERSONNES POUR LES VOLS INTERNATIONAUX

■ Agents de la Direction Générale des Douanes

### L'information des passagers

■ Compagnie aérienne : fournit les informations affichées et les met à jour  
■ Aéroports de Paris : met à disposition ces informations sur les écrans d'affichage, sur son site Internet et sur mobile  
■ Comptoirs d'informations : Aéroports de Paris, compagnies aériennes, tour opérateurs...

### Restauration, boutiques et services en zone publique

■ Aéroports de Paris sélectionne les partenaires qui proposent ces services

## 5 LA ZONE PUBLIQUE DE L'AÉROPORT

## 6 QUITTER L'AÉROPORT

■ En voiture : Aéroports de Paris gère les parkings et aménage les voies pour quitter l'aéroport  
■ En taxi : Aéroports de Paris gère la répartition des taxis à Paris-Charles de Gaulle, via un système informatique qui les envoie vers les terminaux en fonction du nombre de vols à l'arrivée.  
■ En transports en commun : RER (RATP et SNCF), TGV (SNCF), OrlyVal (RATP), CDGVal (Aéroports de Paris), Bus et navettes (RATP, Air France ou navettes des hôtels...)